

6.7 Satisfaction dans la vie et ses différents domaines

En 2020, les personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en France métropolitaine attribuent en moyenne une note de **satisfaction** de 7,2 à la vie qu'elles mènent actuellement sur une échelle allant de 0 (« pas du tout satisfait ») à 10 (« entièrement satisfait ») ► **figure 1**. Celle-ci s'établissait à 7,3 en 2019. La crise sanitaire n'a eu qu'un effet modeste sur ce résultat, car 79 % des personnes interrogées en 2020 l'ont été avant la mise en place du premier confinement le 17 mars 2020.

La satisfaction relative au logement et au cadre de vie s'établit en moyenne à 7,7 en 2020, comme en 2019. La note est identique en moyenne pour le logement d'un côté et le cadre de vie de l'autre. Néanmoins, la moitié de la population donne des notes différentes à l'une et l'autre de ces dimensions.

La satisfaction relative au travail des personnes en emploi diminue nettement, passant de 7,3 en 2018 et 2019 à 7,0 en 2020. Il est difficile d'attribuer une cause à cette diminution. Le mécontentement social qui s'est exprimé lors de la crise des Gilets jaunes entre la fin 2018 et la fin 2019, puis en opposition à la réforme des retraites à l'hiver 2019-2020, a pu jouer un rôle.

La satisfaction générale dans la vie est maximale chez les jeunes de 16 à 25 ans (7,8), décroît jusqu'à 7,0 entre 45 et 59 ans, puis rebondit légèrement à 7,3 entre 65 et 69 ans avant de diminuer encore avec le grand âge ► **figure 2**. De même, le niveau de satisfaction décroît fortement en cas de dégradation de l'état de santé. Il dépend également fortement des conditions de vie matérielles et sociales du ménage. Les personnes sans aucune difficulté matérielle attribuent une note de 7,7 à la vie

qu'elles mènent actuellement, tandis qu'une première difficulté diminue la note de 0,5 point et que les personnes en situation de privation matérielle et sociale (cinq difficultés ou plus) ont un niveau de satisfaction moyen de seulement 5,5.

La satisfaction dans la vie est la plus faible dans les **pôles** des aires de 50 000 à 200 000 habitants (7,0 en moyenne) et culmine à 7,4 dans les couronnes des aires de moins de 50 000 habitants. Elle varie donc peu selon la taille de l'**aire d'attraction des villes** et la situation au sein des aires. De plus, les faibles écarts s'expliquent surtout par la composition sociale de la population qui y réside. À caractéristiques de population comparables (sexe, âge, diplôme, catégorie socioprofessionnelle, situation vis-à-vis du marché du travail, type de ménage, état de santé déclaré, nombre de difficultés matérielles, propriétaire ou non, type et surface du logement), les niveaux de satisfaction selon les territoires ne sont pas significativement différents, hormis dans les communes de la **couronne** parisienne où la satisfaction déclarée est significativement inférieure.

Pour un territoire donné, les niveaux de satisfaction relatifs au logement et au cadre de vie sont sensiblement équivalents, à l'exception de la ville de Paris où la satisfaction liée au cadre de vie est nettement supérieure (7,6 contre 7,2 pour le logement) et de sa couronne, où c'est l'inverse (7,7 contre 7,9) ► **figure 3**. Les niveaux de satisfaction dans les deux domaines sont supérieurs pour les personnes résidant dans les couronnes des aires d'attraction des villes par rapport à celles des pôles de ces mêmes aires. ●

► Définitions

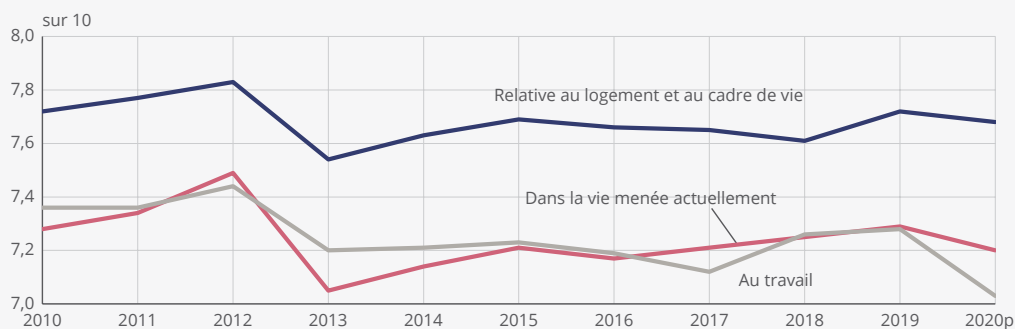
La **satisfaction**, évaluée sur une échelle de 0 (« pas du tout satisfait ») à 10 (« entièrement satisfait »), permet de mesurer le bien-être subjectif des personnes. Leur qualité de vie est mesurée dans quatre domaines : la vie menée actuellement, le logement, le travail et le cadre de vie (qui est désormais interrogé en propre et non plus lié au logement). La dimension des loisirs et celle des relations sociales ne sont plus abordées en 2020.

Pôle, aire d'attraction des villes, couronne : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

- « Le niveau de satisfaction dans la vie dépend peu du type de territoire de résidence », *Insee Focus* n° 139, janvier 2019.
- « Satisfaction et qualité de vie », *Économie et Statistique* n° 469-470, Insee, juillet 2014.

► 1. Satisfaction moyenne dans différents domaines de la vie depuis 2010



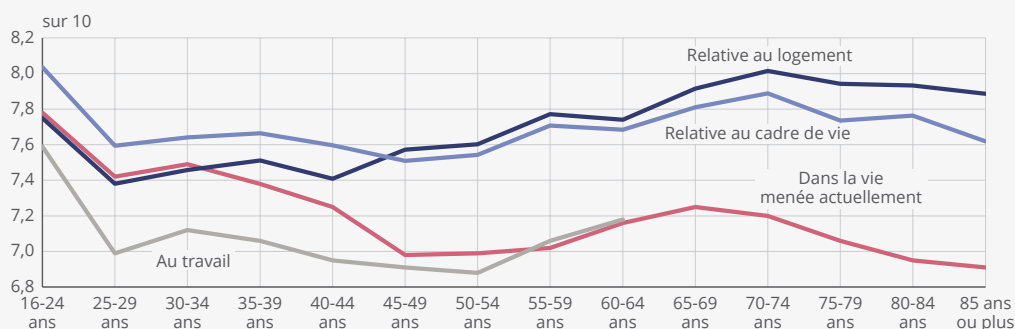
p : données provisoires.

Lecture : en 2020, les personnes de 16 ans ou plus évaluent à 7,2 sur 10 leur satisfaction dans la vie menée actuellement.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2010-2020.

► 2. Satisfaction moyenne dans différents domaines de la vie selon l'âge en 2020



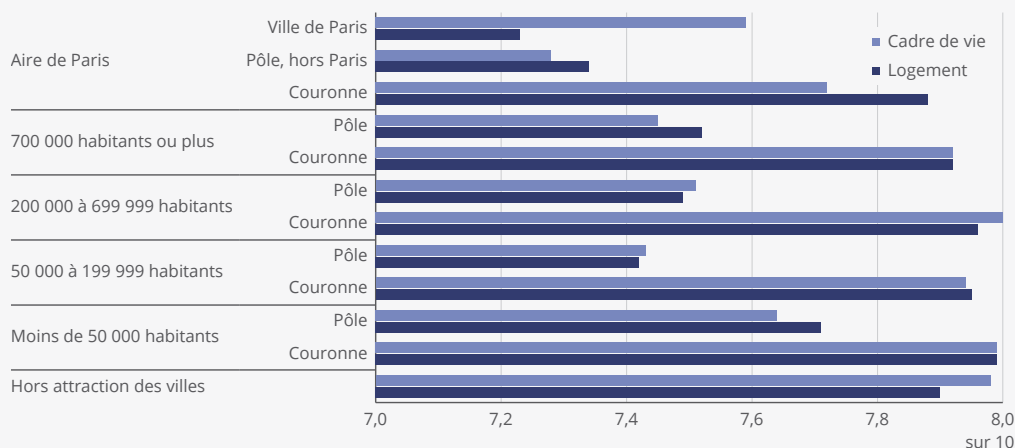
Note : données provisoires.

Lecture : en 2020, les personnes âgées de 16 à 24 ans évaluent à 7,8 sur 10 leur satisfaction dans la vie menée actuellement.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2020.

► 3. Satisfaction relative au logement et au cadre de vie selon la taille de l'aire d'attraction des villes et la catégorie de commune en 2020



Lecture : les personnes de 16 ans ou plus habitant la ville de Paris évaluent en moyenne à 7,6 sur 10 leur satisfaction concernant leur cadre de vie.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2020.